

Texte : 1545 Étienne Roffet Decameron J4 N01

Auteurs : Boccace ; Le Maçon, Antoine (traducteur)

[Voir la transcription de cet item](#)

Informations générales

Titre Texte : 1545 Étienne Roffet Decameron J4 N01
Cadre du projet Master de Lettres - Université Clermont Auvergne - 2020-2021

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Transcription du texte

Transcription

Tancredy prince de Salerne tua l'amy de sa fille, et luy envoya le cuer en une couppe d'or : laquelle y meit après de l'eau empoisonnée, qu'elle beut, et mourut ainsi.

Nouvelle premiere.

Nostre roy (mes nobles dames) nous a au jourd'huy donné ung subject fort fascheux & ennuyeulx pour deviser, mesmes si nous considerons que là où nous sommes venuz pour nous resjouyr, il nous fault racompter les lermes d'autruy : lesquelles ne se peuvent dire sans ce que celuy mesmes qui les dict, & qui les oyt n'en aye compassion. Mais il l'a faict paradventure pour moderer aucunement le plaisir que nous avons eu ces jours passez. Au fort, quoy que ce soit qui l'ait meu à cecy, puis qu'il ne m'est loysible de changer, ou contrevir à son plaisir, je racompteray ung accident pitoyable, ou plutost malheureux & digne de noz lermes.

Trancredy prince de Salerne eust esté seigneur fort humain & de benigne nature, si en sa vieillesse il n'eust souillé ses mains en son propre sang. Or est il que ce prince n'eut en tout le temps de sa vie que une seule fille ; encor plus heureux auroit il esté, s'il ne l'eust point eue. Laquelle fut autant cherement aymée de luy

que fille fut oncques de pere, et pour ceste grande amytié il ne la pouvoit laisser aller d'avec soy, & ne la marioit aucunement, jacoit ce qu'elle eust passé de plusieurs ans, l'aage de devoir estre mariée, toutesfois à la fin il la donna au filz du duc de Capoue, avec lequel elle ne fut gueres de temps, qu'elle ne demourast vefve, & s'en retourna en la maison de son pere. Ceste dame estoit belle de corps & de visage, autant que fut jamais femme, jeune, disposte & de bon entendement, plus paraventure qu'il n'estoit requis à une femme. Et demourant ainsi avec ce pere qui tant l'aymoit, elle vivant comme grande dame en grandes delices, et voyant que pour l'amour qu'il luy portoit il ne se soucyoit gueres de la remarier, aussi ne luy semblant estre honneste de l'en requerir, pensa en soy mesmes d'avoir secretement (s'il estoit possible) ung honneste & saige amy par amours. Au moyen dequoy voyant frequenter en la court de son pere plusieurs gentilz hommes et autres (comme on veoit communement ès courts des princes) & ayant consideré le maintien & la grace de beaucoup, il y eut ung jeune homme (entre les autres) serviteur de son pere (qui se nommoit Guyschart homme d'assez basse condicion mais plus noble par vertu et condicions louables que nul des autres) qui luy pleut grandement, & le voyant souventesfois s'embrasa desesperement de luy, louant à toute heure plus ses façons de faire que de nul autre. Le jeune homme, qui n'estoit pas peu advisé, s'en estant apperceu, l'avoit tellement mise en son entendement, qu'il ne pensoit à autre chose que à l'aymer. S'aymans doncque l'ung l'autre secretement en ceste maniere, et ne désirant la dame autre chose que de se pouvoir trouver seule avecques luy (toutesfois qu'elle ne se vouloit fier de ceste amytié en aucune personne) elle pensa en soy-mesmes une nouvelle cautelle pour luy en faire entendre le moyen, qui fut que elle escrivit unes lettres, & par icelles luy faisoit entendre ce qu'il avoit à faire le jour ensuyvant, pour se trouver ensemble. Puis l'ayant mise en ung tuyau de canne, le donna en se jouant à Guyschart, & luy deit : « Tu en feras ce soir ung soufflet à ta chambriere, avec lequel elle pourra allumer le feu. » Guyschart le print, pensant bien à soy mesmes que ceste cy ne luy avoit donné, & deit ce propos là sans quelque occasion, parquoy il s'en retourna avec ladict canne en sa maison, où regardant icelle canne il la trouva fendue, si l'ouvrit, et trouva dedans la lettre qu'elle avoit escripte, & l'ayant levé, & biens comprins ce qu'il avoit à faire, il fut le plus content homme du monde, et commença à donner ordre pour se trouver avec la dame par le moyen qu'elle luy avoit enseigné. Il y avoit en ung des coings du palais du prince, une cave faict long temps au paravant dedans la montaigne, laquelle cave prenoit son jour par ung souspiral faict parforce dedans ladict montaigne, lequel par ce que la cave n'estoit plus frequentée de personne, estoit quasi bousché de buissons & d'espines qui estoient creuz autour, & en ceste cave pouvoit l'on descendre par ung secret degré, qui respondoit en une des chambres basses du palais, que la dame tenoit, combien qu'elle fust fermée d'ung très fort huys. Et estoit ce degré, si hors de la memoire d'ung chascun (parce que des long temps auparavant l'on n'y estoit descendu) que quasi personne ne se souvenoit qu'il y fust. Mais amour (aux yeulx duquel rien n'est si caché qu'il ne vienne à lumiere) l'avoit remis en la memoire de la dame amoureuse, laquelle affin que aucun ne s'apperceust de cecy, se travailla plusieurs jours en son esperit de ouvrir cest huys avant qu'elle peust y parvenir. Puis quant elle en eut trouvé la maniere & qu'elle fut descendue toute seule en la cave & veu le souspiral, elle feit scavoir à Guyschart qu'il se perforceast de descendre par là, luy ayant faict entendre la haulteur qu'il y pouvoit avoir jusques en terre, pour laquelle chose executer Guyschart apresta une corde avec certains neuz pour pouvoir descendre & monter par icelle. Et s'estant vestu d'un cuyr pour se garder des espines s'en alla la nuyt ensuyvant, audict souspiral sans le sceu de personne.

Et après avoir tres bien attaché l'un des boutz de la corde à ung tronsson d'arbre qui estoit creu à la bouche du souspiral, il descendit en la cave par le moyen de ladict corde, & là attendit la dame. Laquelle le jour ensuyvant faisant semblant de vouloir dormir après disner envoya ses damoyselles hors de la chambre & se y enferma toute seulle. Puis ouvrit l'huys, & descendit en la cave, où quant elle eut trouvé Guyschart, ilz se feirent l'un à l'autre merveilleuse chere. Puis monterent ensemble en sa chambre où ilz demourerent la plus grande partie de ce jour avec très grant contentement. Et ayans donné bonne ordre pour l'advenir, à la conduite de leur amytié, à fin qu'elle fust secrete. Guyschart s'en retourna en la cave & la dame ferma l'huys, & s'en veint dehors, vers ses damoyselles. Puis après, la nuict ensuyvant Guyschart monta par l'eschelle par où il estoit descendu & sortit du souspiral & s'en retourna à la maison. Et ainsi ayant aprins ce chemin, il y retourna plusieurs foys après par succession de temps. Mais fortune enuyeuse d'un si long & grant plaisir renversa en triste pleur avec douloureux accident, la joye des deux amantz. Le prince avoit de coustume de venir aucunes foys tout seul en la chambre de sa fille & y demourer & deviser quelque espace de temps avec elle, & après s'en aller. Lequel ung jour après disner, lors que la dame (qui se nommoit Sigismonde) estoit en ung sien jardin avec toutes ses damoyselles descendit là-bas & s'en entra en la chambre sans estre ne ouy ne veu de personne. Mais ne voulant oster sa fille de son plaisir & trouvant les fenestres de sa chambre fermées & les rideaux du lict abbatuz se sieit sur ung carreau au pied d'iceluy, & apuyant la teste contre le lict, et le rideaulx tiré sur lui, comme s'il se fust caché expressement, s'endormit là. Et dormant ainsi le prince, la dame qui par malle fortune avoit ce jour faict venir Guyschart, laissa ses damoyselles au jardin, & s'en entra tout bellement en sa chambre ; ayant fermé laquelle sans s'apercevoir qu'il y eust personne, elle ouvrit l'huys à Guyschart qui l'attendoit. Puis se mettans sur le lict comme ilz avoient de coustume, & folyans & passans le temps ensemble, adveint que le prince s'esveilla, & ouyt & veid ce que Guyschart & sa fille faisoient. Dequoy estant dolant oultre mesure, il voulut de prime face s'escrimer. Mais il advisa pour le meilleur de se taire & demeurer caché, s'il pouvoit, afin de pouvoir faire plus secrètement & avec moins de honte pour soy ce que desja lui estoit tumbé en l'entendement de devoir faire. Les deux amantz demeurerent par long espace de temps ensemble, comme ilz avoient de coustume sans s'apercevoir du prince. Et quant bon leur sembla descenduz qu'ilz furent de dessus le lict, Guyschart s'en retourna en la cave, et elle sortit de la chambre. De laquelle le prince (encor qu'il fust viel) se coula au jardin, par une fenestre d'icelle chambre, & sans estre veu de personne s'en retourna (dolent jusques au mourir) en sa chambre. Et la nuict ensuyvant sur l'heure du premier somme il feit prendre par bon ordre qu'il donna Guyschart qui sortoit du souspiral vestu et empesché de son habillement de cuyr, et fut mené secrètement au prince. Lequel aussi tost qu'il le veid lui deit quasi la lerme à l'œil : « Guyschart, ma benignité dont j'ay toujours usé envers toy n'avoit point merité l'outrage et la honte que tu m'as fait, en mes propres choses, comme au jourd'huy j'ay veu de mes yeulx.». Auquel Guyschart ne se respondit autre chose, sinon : « Amour a trop plus de puissance que vous ne moy n'avons.». Lors le prince commanda qu'il fust gardé secrètement en une chambre de leans, & ainsi fut faict. Et quant le jour ensuyvant fut venu ne saichant encore Sigismonde aucune chose de tout cecy, le prince ayant pensé en soy mesme plusieurs & diverses choses, s'en alla après disner comme il avoit de coustume en la chambre de sa fille, où il la feit appeller, & s'enferma avec elle. Puis en plorant commença à dire : « Sigismonde m'estant avis que je congnoissoye ta vertu et ton honesteté, à peyne me fust il jamais tumbé en l'entendement, qui que me l'eust dit (si je ne l'eusse veu de mes propres yeulx) que

tu eusses, non pas faict, mais ne seulement pensé, de te abandonner à quelque homme, s'il n'eust esté ton mary, de quoy je seray dolent en me souvenant de cecy tant que ce peu de remanant de vie que ma viellesse me reserve durera en moy. Or eust dieu voulu (puys que tu te devoys conduyre à telle deshonesteté) que tu eusses prins homme sortable à ta noblesse. Mais entre tant qui frequentent en ma court tu as choisy ce jeune homme Guyschart, qui est de très basse condicion et eslevé (quasi comme pour l'honneur de dieu) dès son jeune aage jusques à present en nostre court. Dont tu m'as mys en ung merveilleux travail d'esperit. Ne saichant quel party je doy prendre de toy. Car quant à luy (lequel j'ay faict prendre ceste nuict en sortant du souspiral, et le tiens prisonnier) j'ay desja conclud ce que j'en doy faire. Mais de toy dieu le scait, car je ne scay que faire : d'une part me tire l'amour que je t'ay tousjours plus portée que jamais pere porta à fille. Et de l'autre me tire une tresjuste indignation prise par ta grande folye. L'un veult que je te pardonne. Et l'autre que contre mon naturel je devienne cruel envers toy. Toutefois premier que d'en faire aucune resolucion, je desire d'ouyr, ce que tu doyz dire à cecy. ». Et ces parolles dittes, il baissa le visaige, pleurant aussi fort, comme feroit ung enfant qu'on auroit bien fessé. Sigismonde oyant son pere, & congnoissant que non seulement son amour secrete estoit descouvertes, mais aussi que Guyschart estoit prisonnier, elle sentit une douleur inestimable, ce qu'elle cuya plusieurs foys montrer avec criz, & lermes, comme font la pluspart des femmes. Mais le grant cuer qu'elle avoit, vainquit ceste basseur, & asseura son visage avec une merveilleuse force. Deliberant en soymesmes, avant que de faire aucunes prieres pour soy, de ne vouloir plus demeurer en vie, voyant aussi bien que son Guyschart estoit desja mort. Parquoy, non comme femme dolente, ou reprinse de quelque faulte, mais comme ne se souciant de rien, avec ung visaige sec & ouvert, & point troublé, deit ainsi à son père : « Mon pere je ne suis deliberée de nous nyer aucune chose, ne aussi de vous prier d'aucune, parce que l'un ne me vauldroit riens, & je ne veulx pas que l'autre me vaille. Et oultre ce je ne pretendz en aucune maniere rendre benivole vostre clemence & amour envers moy, mais confessant la verité, je veulx premierement deffendre mon honneur avecques vrayes raisons, & puys suyvre vertueusement par effectz la grandeur de mon couraige. Il est vray que j'ay aymé & ayme Guyschart, & l'aymeray tant que je vivray (qui sera peu): Encor si on s'ayme après la mort, je ne me tiendray de l'aymer. Mais à cecy ne m'a tant induict ma fragilité femenine, comme ont faict, le peu de soing que vous avez eu de me remarier, & la vertu de Guyschart. Il vous devoit (mon pere) estre tout notoire que vous estant de chair aviez engendré une fille de chair, & non de pierre ou de fer. Et aussi vous devoit & doit souvenir (ores que vous soyez maintenant viel) qu'elles sont & avec combien de force viennent les loix de jeunesse, et encor que vous vous soyez (durant la force de vostre aage) excercité aux armes, sy ne deviez vous pourtant moins congnoistre, combien de puissance ont les oysivetez & delices, non seulement ès jeunes, mais aussi ès vieulx. Je suys doncques de chair comme engendrée de vous, & ay si peu vescu, que je suis encore jeune & pleine par l'une & l'autre raison de concupissable desir. Aquoy la congnoissance que j'ay eue (pour avoir esté marieé) du plaisir que c'est de donner accomplissement à ung tel desir, y a adjousté de merveilleuses forces, ausquelles ne m'estant possible resister que je n'aye suyvi ce à quoy elles me tyroient, je devins amoureuse comme jeune, & femme que je suis. Et certainement, j'employay toute ma vertu autant qu'il me fut possible, pour ne vouloir faire honte ne à vous ne à moy, en ce à quoy peché naturel me tyroit. À laquelle chose amour pitoyable & fortune benigne m'avoient trouvé & monstré une voye assez secrete, par laquelle sans que personne le sceust je parvenoye à mes désirs. Et cecy (qui que le vous ayt montré ou comme que vous

l'ayez sceu) je ne le veulx nyer, mais je n'ay point prins Guyschard par accident comme plusieurs femmes font. Ains avec ung conseil deliberé & ung penser advisé le choisiz par sus tout autre. Et l'introduysi à moy, jouyssant avecques nostre saige perseverance longuement de mon desir. Dont il semble (oultre ce que je n'ay peché sinon par amour) que pour fuyre plus la vulgaire oppinion que la verité vous m'en vueillez reprendre plus amerement, disant que quasi vous ne auriez occasion de vous en courrousser, si j'eusse choisy en cecy ung gentilhomme. En quoy vous ne vous appercez point que vous reprenez non pas ma faulte, mais celle de la fortune, laquelle esleve assez souvent les indignes, laissant à bas ceulx qui sont tresdignes. Mais ne parlons maintenant de cecy, & regardez aucunement, au commencement des choses. Premierement vous verrez que d'une masse de chair, nous avons tous receu chair, et que ung mesme createur a crée toutes les ames, avec forces & puissances esgalle & avec vertu, laquelle fut la premiere qui feit distinction de nous tous qui sommes nez & nayssons esgaulx. Et ceulx qui eurent d'elle la plus grant part & en feirent les oeuvres, furent appellez nobles, demourant le reste non noble. Et combien que contraire usance ayt caché depuys ceste loy, si n'est elle pourtant ostée ne chassée de la nature ne des bonnes meurs. Et par ainsi celuy qui par vertu faict toutes ses operacions se monstre appertement noble, et celuy qui l'appelle autrement commect faulte non pas celuy qui est appellé. Regardez doncques tous voz gentilz hommes, & examinez bien leur vertu, leurs conditions et façons de faire. Dautrepart regardez celles de Guyschard. Lors si vous voulez juger sans affection, vous direz qu'il est tresnoble, et que tous voz gentilzhommes sont vilains au respect de luy, des vertuz & de la valeur duquel je n'ay creu au jugement d'aucune autre personne que à celuy de vos parolles, & de mes yeulx. Qui jamais les loua tant comme vous les louyez, en toutes les choses louables que ung honneste homme doit estre loué ? Et certainement ce n'estoit à tort, car si mes yeulx ne m'ont trompé, vous ne luy donnastes oncques louenge, que je n'en aye plus congneu en luy, que vos parolles ne le pouvoient exprimer. Toutefois si j'avoye receu en cecy aucune tromperie, ce seroit de vous de qui j'auroys esté trompée. Vouldrez vous doncques dire que je me soye mise avec ung homme de basse condicion ? Certes vous ne diriez pas bien, mais paraventure si vous disyez avec ung paovre, il se pourroit confesser, mais ce seroit avec vostre honte qui n'avez daigné colloquer en grand estat ung honneste homme vostre serviteur. Toutesfoys la paouvreté ne prive aucun de noblesse, & si faict bien la richesse. Plusieurs Roys et grans princes, furent jadis paovres. Là où beaucoup de ceulx qui labourent la terre & gardent les brebis, ont par le passé esté riches, comme il en est encores. Et quant au dernier doute qui vous tormenté, c'est assavoir que vous devez faire de moy, chassez le hardiment de vostre entendement. Et si vous avez deliberé en l'extremité de vostre viellesse, d'user de ce que en vostre jeunesse vous ne feistes oncques (j'entendz de devenir cruel) usez contre moy de vostre cruaulté, pour laquelle eviter, je n'ay deliberé de vous faire aucune prière comme celle qui est la premiere occasion de ce peché (si peché se doibt nommer). Vous asseurant, que si vous ne faictes de moy ce que vous avez faict, ou ferez de Guyschard, mes propres mains le feront. Parquoy allez respandre voz lermes avecques les femmes. Et si vous voulez devenir cruel, faictes mourir tout à ung coup & luy & moy, aumoins s'il vous semble que nous l'ayons merité ». Le prince congneut le grant cuer de sa fille, mais il ne creut pourtant que elle fust deliberée de faire ce à quoy tendoyent ses parolles, & comme elle disoit vouloir faire. Parquoy partant d'avec elle et en volonté de ne vouloir user envers elle d'aucune cruaulté, il pensa que avec le dommaige d'aultruy il reffrediroit son ardente amytié. Et commanda à deux de ses gens (qui avoyent Guischard en garde) que sans aucun bruyt, ils l'estranglassent la

nuyct ensuyvant. Puis luy ayans tyré le cuer hors du corps le luy apportassent. Lesquelz le feirent comme il leur fut commandé. Et le lendemain le prince se fit apporter une belle & grande Couppe d'or, dedans laquelle il mei le cuer de Guyschard, qu'il envoya par un sien serviteur familier, à sa fille. Et luy commanda qu'il luy deist, le luy presentant, ces parolles : « Ton pere t'envoye ce present pour te consoler de la chose que plus tu aymes, comme tu l'as consolé, de ce que plus il aymoit. ». Or Sigismonde, non desmeue de sa cruelle delibaracion, s'estoit faict apporter (après le partement de son pere) des herbes et racines venimeuses, qu'elle distilla, & en fait de l'eau, pour la boire soudainement, si ce, dont elle doutoit, advenoit. Et quant le serviteur du prince fut venu à elle, & qu'il eut faict le present, & deit les parolles qu'il avoit chargé de dire, elle print le couppe avec ung visaige asseuré, et icelle descouverte, tout aussi tost qu'elle veit le cuer et entendit les parolles, se tint pour toute certaine que c'estoit le cuer de Guyschard. Parquoy le visage levé vers le serviteur, elle luy deit : « Il n'appartenoit certes à ung tel cuer qu'est cestuy cy une sépulture moins digne que d'or. En quoy mon pere a usé tressaigement. » Puis l'approchant de sa bouche, & le baisant, deit : « J'ay en toutes choses & jusques à ceste extremité de ma vie, trouvé tousjours l'amytié de mon pere tresgrande envers moy, mais je la congoys maintenant plus grande que jamais. Et par ainsi tu luy rendras de ma part les dernières graces, lesquelles je luy doyz jamais rendre d'un si grant present. Et après ces parolles, estant retournée sur la couppe, laquelle elle tenoit estroictement, regardant le cuer deit ainsi : « O doulx recueil de tous mes plaisirs, maulditte soit la cruaute de celuy qui est cause que je te voy maintenant avecques les yeulx du front, il me suffisoit assez de te veoir à toute heure avec ceulx de l'entendement, tu asachevé ton cours, et de tel que la fortune te la voulu donner tu t'es depesché & es venu à la fin ou chacun court, tu as laissé les miseres & travaulx de ce monde, & as eu de ton ennemy mesmes, telle sepulture que ta valeur a merité. Il ne te falloit plus autre chose pour avoir obseques accomplies, sinon les lermes de celle que tu aymois tant, pendant que tu estoys en vie, pour avoir, lesquelles vostre seigneur meit en l'entendement de mon impitoyable pere, de t'envoyer à moy. Et certes je te les donneray, combien que je eusse deliberé de mourir les yeulx secs, sans verser aucunes lermes avec ung visaige asseuré & non espoventé d'aucune chose. Et quant je les t'auray données, je feray que mon ame, que tu gardas jadis tant cherement, se joindra par ton moyen avec la tienne. Mais aussi avec quelle compaignie pourrois je aller plus contente au myeulx seure ès lieu non congneuz, que avec elle ? Certes je suis asseurée qu'elle est encor icy dedans, qui regarde le lieu de ses plaisirs & des myens, me asseurant (comme celle qui suis certaine que elle m'ayme encores) qu'elle attend la myenne, de laquelle elle est aussi grandement aymée. » Et cecy deit, commenca à verser (tout ainsi que si elle eust eu une fontaine d'eau en sa teste) tant de lermes, que ce fut chose merveilleuse à veoir, baisant par infinies foys le cuer mort. Ses damoyselles, qui estoient autour d'elle, n'entendoient point quel cuer c'estoit ne que vouloient dire ces parolles. Mais vaincues de compassion, pleuroient toutes, luy demandant piteusement, l'occasion de son plorer en vain, et se parforceoient comme myeulx elle pouvoient & scavoyent, de la conforter. Laquelle après avoir tant pleuré qu'il luy sembla assez, leva la teste, & ayant essuyé ses yeulx deit : « O cuer tant aymé, tout mon devoir estachevé envers toy, ne me restant plus à faire autre chose sinon de venir avec mon ame faire compaignie à la tienne. » Et cecy deit elle feit apporter la fiole ou estoit l'eau que elle avoit faict le jour de devant, & la versa en la couppe ou estoit le cuer lavé de plusieurs de ses lermes. Ayant laquelle mise en sa bouche sans aucune craincte elle la beut toute. Et quant l'eut beue, elle monta sur son lict avec la couppe en la

main, rengant le plus honnestement qu'elle sceut son corps sur icelluy, puys aprocha de son cuer, celuy de son amy mort. Ses damoyselles ayans veu & entendu cecy (Encor qu'elles ne sceussent quelle eau estoit celle qu'elle avoit beue) avoyent envoyé dire tout cecy au prince. Lequel craignant ce qui survint, descendit incontinent en la chambre de sa fille, où il arriva en la mesme heure qu'elle se gecta sur son lict. Et trop tard venu à son secours, avecques doulce parolles commenca (la voyant aux termes où elle estoit) à plourer amerement, auquel la fille deit : « Mon pere, gardez ces lermes à moins désirée fortune que ceste cy, & ne les me donnez, car je ne les désire point. Qui jamais veit homme sinon vous, pleurer de ce qu'il a voulu faire ? Mais toutesfoys s'il ya encores en vous tant soit peu de ceste amour que vous m'avez tant portée, accordez moy pour le dernier don que je désire de vous que puys qu'il ne vous a esté agreable, que je vesquisse secrettement & à cachettes avec Guyschart, aumoins que mon corps & le sien quelque part que vous l'ayez faict gecter soyent enterrez publicquement ensemble. ». L'angoisse de plourer ne permeit que le prince luy respondeist aucune parole. Et lors la dame se sentant tyrer à la fin, estraignant et serrant fort le cuer mort à son estomach, deit : « Demourez avec vostre seigneur, car je m'en voys. ». Et ayant les yeux cloz & perdu tout sentiment se partit de ceste dolente vie. Et ainsi eut l'amour de Guyschard & Sigismonde doloreuse fin, comme vous l'avez ouy. Lesquelz le prince après avoir fort pleuré & s'estant repenty trop tard de sa cruaulté les fait enterrer tous deux honnorablement en ung mesme sepulchre, non sans grant dueil de tous les Salernitains.

Transcriiteur.rice

- Collobert, Louise
- Person, Lisa

Chargé.e de la révision

- Collobert, Louise
- Person, Lisa

Analyse de la nouvelle

Lieux communs

- Mort de l'amant
- Motif du coeur mangé/bu
- Relation amoureuse secrète
- Suicide passionnel
- Vengeance du père

Analyse des personnages-types

- Amant martyr
- Fille/princesse passionnée
- Père jaloux/vengeur

Lieu(x) du récit

Salerne, Italie
Formulation explicite d'une morale
Non.

Informations sur la notice

Éditeur Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales Fiche : Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Boccace ; Le Maçon, Antoine (traducteur), Texte : 1545 Étienne Roffet Decameron J4 N01, 1545

Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/tragiques-inventions/items/show/108>

Notice créée par [Lisa Person](#) Notice créée le 04/01/2021 Dernière modification le 19/06/2023



• **T**ancredy prince de Salerne

TVA L'AMY DE SA FILLE, ET LVY EN.
noya le cœur en une coupe dor : laquelle y mett apres de leau empofante,
qu'elle beut, & mourut ainsi.

Nouvelle première.

Nostre roy (mes nobles dames) nous a au tourduy donné
 vng subiect fort facheux & emmuyaçx pour deuler. Mes
 mes si nous considerons que la ou nous sommes venuz
 pour nous refouir, il nous faulx racompter les lermes d'au
 truy : lesquelles ne se peuvent dire sans ce que celiuy mes
 mes qui les dict, & qui les oyt n'en aye compasyon. Mais il
 l'a fait paradurenture pour moderer aucunement le plaisir
 que nous auons en ces sousz passiez. Au fort, quoy que ce
 soit que l'ast meua cecy, puis quil ne m'est loyable de changer, ou contreu-
 nir à son plaisir, je racomptay vng accident pitoyable, ou plustost malheureux
 & digne de noz lermes.

Tancredy prince de Salerne eust esté leigneur fort humain & de benigne na-
 ture, si en la vieillesse il n'eust souillé ses mains en son propre sang. Or est il que ce
 prince n'ent entout le temps de la vie que vne feule fille, encor plus heureux au-
 tot il esté, si nel eust point eue. Lquelle fut autant cherement ay mée de luy que
 fille fut onques de pere: & pour celle grande amytié il ne la pouuoit laisser aise
 d'auer

Quatrième journée du

d'avec soy, & ne la maroit aucunement, saroit ce quelle eust passé de plusieurs
ans, l'age de devoir estre mariée, toutesfois à la fin il la donna au fils du duc de
Capoue avec lequel elle ne fut gueres de temps, qu'elle ne demourast veuve, & sen-
tourenna en la maison de son pere. Cette dame estoit belle de corps & de visage,
autant que fut jamais femme, femme, disposée & de bon entendement: plus
paraduement qu'il n' estoit requis à une femme. Et demourant ainsi avec ce pere
qui tant l'avoit, elle vivant comme grande dame en grandes délices, & voyant
que pour l'amour quil luy portoit il ne se soucyoit gueres de la remarry, aussi ne
luy semblant estre honnête de sen requerrir, pena en soy mesmes d'avoit fecer-
tement (il estoit possible) vng honnête & sage amy par amours. Au moyen
dequoy voyant fréquenter en la court de son pere plusieurs gentilz hommes &
autres (comme on veoit communement es courts des princes) & ayant considéré
le maintien & la grace de beaucoup, il y eut vng icune homme (entre les autres)
ferviteur de son pere (qui se nommoit Guylchart boome d'assez basse condition
mais plus noble par vertu & conditions louables que nul des autres) qui luy plait
grandement: & le voyant souuentesfois l'embrassai desesperement de luy, l'ouant
à toute heure plus ses faibes de faire que de nul autre. Le icune homme, qui n' estoit
pas peu adroit, sen effant apperceu, l'avoit tellement mise en son entendement, quil
ne p'esoit à autre chose que à l'aymer. S'aymans doncque l'ung l'autre secrètement
en cette maniere, & ne défitrât la dame autre chose q' de se pouuoit trouuer leste
avecques luy (toutesfois quelle ne le voulloit fier de celle amysie en aucune per-
sonne) elle pena en soy mesmes vne nouvelle cautelle pour luy en faire entô de le
moyen, qui fut que elle escrivit vnes lettres, & par icelles luy faisoit esté dre ce quil
auoit à faire le tout ensuyuât, pour se trouuer ensemble. Puis l'ayant mise en vng
tuyau de canne, le dôntz en se l'ouant à Guylchart: & luy deit. Tu en feras ce soir
vng soufflet à ta chambrière, avec lequel elle pourra allumer le feu. Guylchart le
print, penant bien à soy mesmes que ceste cy ne luy auroit donné, & deit ce pro-
pos la lans quelque occasion: parquoy il sen retourna avec ladiete canne en la mu-
son, ou regardant icelle canne il la trouua tendue, si l'ouurit & trouua dedans la
lettre qu'elle auoit escrite, & l'ayant leue, & biens compus ce quil auoit à faire,
il estoit plus content homme du monde: & commenta à donner ordre pour se
trouuer avec la dame par le moyen qu'elle luy auoit enseigné. Il y auoit en vng
des combz du palais du prince, vne cage faict long temps au parauant dedans la
montaigne: laquelle cage prenoit l'on iont par vng soupiral fait par force dedans
ladiete montaigne, lequel par ce que la cage n' estoit plus frequente de personne,
estoit quasi bouché de buillons & despines qui estoient creuséz autour: & en
ceste cage pouuoit l'on descendre par vng tectet degré, qui respondoit en vnz
des chambres baillées du palais; que la dame tenoit combien qu'elle soit fermée
d'ung tresfort huys. Et estoit ce degré, si hors de la memoire d'ung chascun
(parce que des long temps auparavant l'on n'y estoit descendu) que quasi per-
sonne ne se souvenoit quil y estoit. Mais amour (aux yeux duquel rien n'est
si cache qu'il ne vienne à lumiere) l'auoit remis en la memoire de la dame &
moureuse: laquelle affin que aucun ne s'apperceust de cecy, se trouuailla plus-
sieurs iours en son esprit de ouvrir cest huys ayant qu'elle peult y parvenir.

Puis

puys quant elle en est trouué la maniere & quelle fut descendue toute feulie en la cage & veo le soupiral, elle feit knowns à Guychart quil le perforce il de descendre par luiuy ayant fait entêtre la hauteur quil y pouuoit avoir nulques en tress. Pour laquelle chose executer Guychart apresla vne corde avec certains nenz pour pouuoit descendre & monter par icelle. Et l'estant veillu d'un cryt pour le garder des elpines l'en alla la nyuy enluyant, nulset soupiral sans leiceu de personne. Et apres avoir tressien atache l'un des boutz de la corde à vng tronlion d'arbre qui estoit creu à la booshe du soupiral, il descendit en la cage par le moyen de ladiete corde & la attendit la dame. Laquelle le iour enluyant tantant temblant de vouloir dormir apres dîner enuoya ses damoyelles hors de la chambre de le y enferma toute leaille. Puis ouvrit lhuys, & deicen dit en la cage ou quint elle eut trouué Guychart, il le feirent l'un à l'autre inter uileuse chere. Puis monterent ensemble en sa chambre ou ilz demourerent le plus grande partie de ce iour avec tressant contentement. Et ayant donne bonne nyde pour l'aduenir, à la conduite de leur amye, à fin quil elle fust tressete. Guychart l'en retourna en la cage & la dame fermalluys, & l'en vent dehors, vers les damoyelles. Puis apres la nunc enluyant Guychart monta par lechelle par ou il estoit descendu & sortit du soupiral & l'en retourna à la maison. Et ainsi ayant apres ce chemin, il y retourna plusieursfnyes apres par l'cession de temps. Mais fortune enuy eul d'un si long & grande plusie renuersa en multe pleur avec douloureus accidet, la roye des deux amantz. Le prin ce auoit de coutume de venir auzimesfoys tout seul en la chambre de sa fille & y demourer & deuiser quelque espace de temps avec elle, & apres l'en aller. Lequel vng iour apres dîner, lors que la dame (qui le nommoient Sigimonde) estoit en vng ien tardin avec toutes les damoyelles descendit la bie & l'en entra en la chambre sans estre ne ouy ne veu de personne. Mais ne voulant oster sa fille de son plaisir & trouuant les fenestres de la chambre fermées & les rideaux du leict abbatoz le lieut sur vng carreau au pied diceluy, & apuyant la teste contre le leict, & le rideau tiré sur luiuy, comme la fille estoit cache expresslement, l'endormit la. Et dormant auzile prince, la dame qui par malie fortune auoit ce iour fait venir Guychart, lassia les damoyelles au jardin, & l'en entra tout bellement en la chambre, ayant ferme laquelle lassia s'appercouer quil y eust personne, elle ouvrit lhuys à Guychart qui l'attendoit. Puis le mettans sur le leict comme ilz auoient de coutume, & sotyans & paflans le temps ensemble, aduertint que le prince l'escilla, & ouynt de verd ce que Guychart & la fille faisoient. Dequoy esstant dolant outre mesure, il voulut de prime face le escier. Mais il aduua pour le meilleur de le faire & demourer cache, il pouuoit aler de pouuoit faire plus secrtement & avec moins de honte pour soy ce que desis lui estoit nulme en l'entendement de deuoit faire. Les deux amantz demourerent pas long espace de temps ensemble, comme ilz auoient de coutume lassia s'appercouer du prince. Et quam bon leur sembla descendre qu'ilz furent de dehos le leict, Guychart l'en retourna en la cage, & elle sortit de la chambre. De laquelle le prin ce (encor quil fuit vze le coula au jardin, par vng fenestre d'icelle chambre, & lassia veu de personne l'en retourna dolent nulques au mourir) en la chambre. Et la nunc enluyant sur l'heure du premier sommeil le fes prôche par bon ordre quil donna

Quatriesme iournee du

donna Guylchart qui estoit du soupiral vestu & empesche de son habillement de cuir: & fut mene secrertement au prince. Lequel aussi tost quil le vay luy des quast la lemme à l'oeil: Guylchart, ma benignité dont i'ay touflours v'le enuers toy n'auost point merité loulrage & la honte que tu m'as fait, en mes propres chofes: comme au iourdhuy i'ay reu de mes yeaux: Auquel Guylchart ne respondit autre chose, sinon, Amour a trop plus de puissance que vous ne moy n'anons. Lors le prince commanda quil fust gardé ferrement en vne chambre de jeans, & aussi fut fait. Et quant le tour ensuynat fut venu ne fauchant encor Sigismonde aucune chose de tout cecy: Le prince ayant pené en toymes plafieurs & dimesies choules, s'en alla apres dîner come il avoit de coutume en la chambre de sa fille, ou il la fit appeler: & l'enferma avec elle. Puis en plorant commençà à dire, Sigismonde m'etant aduis que je congnoissoye ta vertu & ton honnefete, a peyne me fust il jamais tumbé en l'entendement, qui que me l'eust dit (si je ne l'eust veu de mes propres yeaux) que tu eustes, nô pas fait, mais ne feslement pené, de te hubanisonner à quelqu'homme, fil n'eust esté ton mary: de quoy je leay dolent en me souvenant de cecy tant que ce peu de remenant de vie que ma vieillete me restue durera en moy. Or eust dieu voulut (puys que tu te deuoyes coudoyre à telle deshonnefete) que tu eusses pris homme lortable à ta noblesse: Mais entre tant qui frequentent en ma cour tu as choisy ce jeune homme Guylchart qui est de treballe cōdition & eleocé (quasi comme pour l'honneur de dieu) des son ieuene sage jusques a present en nolre court: Dont tu m'as mys en vng merveilleux tranal d'esperit, Ne fauchant quel party je doy prendre de toy, Car qu' à lay (lequel i'ay fait & prendre celle nact en lostant du soupiral, & le tiens prisonnier) i'ay desla concid ce que j'en doy faire, Mais de toy dieule frai: Car je ne leay que faire d'une part me tire l'amour que te t'ay touflours plus portée que jamais pere porta à fille. Et de l'autre me tire vne tresiuste indignation prie par ta grande folye. L'un vesle que je te pardonne: Et l'autre que contre mon naturel je deuienne cruel enuers toy. Touefois premier que d'en faire aucune resolution je desire d'ouyr, ce que tu doya dire à cecy. Et ces parolles dites, il baissa le visage, pleurant aussi fort, comme feroit vng enfant qu'on auoit bien felle. Sigismonde oyant son pere, & congnosllant que nô seulement son amour secrete estoit descouverte, Mais aussi que Guylchart estoit prisonnier, elle sentit vne douleur inestimable: Ce qu'elle tuy da plusieurs foys montrer avec esiz, & le mesme, comme font la pluspart des semme: Mais le grant cuer qu'elle auoit, vainquit celle baillie: & aseura son visage avec vne intrieilleuse force: Deliberant en soy mesme, aussi que de faire aucunes prieres pour soy, de ne voudre plus demeurer en vie: Voya aussi bien q son Guylchart estoit desla mort. Parquoy, nô come femme dolente, ou reprise de quelque faulce, Mais comme ne se louiant de rien, avec vng visage ic & couvert, & point trouble: Deit aussi à son pere, Mon pere je ne suis delibere de vous nyer aucune chose: Ne aussi de vous prier d'aucune, Parce que l'un ne me vaudroit rîs, & je ne veulx pas que l'autre me vaille. Et outre ce te ne pretends en aucune maniere rendre benuole vostre clemice & amour enuers moy: mais confessant la verité, se veulx premierement defendre mon honneur avecques trayes raisons, & puys luyure vertueusement par effectz la grandeur de mon courage.

couraige. Il est vray q' j'ay aymé & ayme Guyichard: & l'aymeray tant que je
 v'ras (qui sera peu): Encoz si on l'ayme apres la mort, iene me tiendray de
 l'aymer. Mais a cecy ne ma tant induist ma fragilité femeinre, comme ont
 fait, le peu de soing que vous avez eu de me remarier, & la veru de Guyi-
 chard. il vous devoit (mon pere) estre tout notoire que vous etiez de chair
 aviez engendré vne fille de chair & non de pierre ou de fer. Et aussi vous de-
 voit & doit souvenit (Ores que vous soyez maintenant viel) qu'elles sont: &
 avec combien de force viennent les loix de ieunesse, Et encor que vous vous
 soyez (durant la force de vostre auge) exercice aux armes, Sy ne deuiez vous
 pourtant moins congnosirre, combien de puissance ont les oylietez & de-
 lices non seulement et ieunes, mais aussi es vieulx. Je suis doncques de chair
 come engendrée de vous: & ay si peu veulx, que je suis encore ieune & pleine
 par l'ine & l'autre raison de concupisable delir: A quoy la cognosiance q' j'ay
 eue (pour avoir esté marier) du plaisir que cest de donner accomplissement
 à vng tel desir, y a adoublé de merveilleuses forces. Aulquelles ne m'estant pos-
 sible resister que je n'aye fuyu ce à quoy elles me tyroient, je deuins amou-
 reuse comme ieune, & femme que je suis: Et certainement, s'employay toute
 ma vertu autant quil me fut possible, pour ne vouloir faire honte ne à vous ne
 à moy, en ce à quoy peché naturel me tyroit: A laquelle chose amour pitoyable
 & fortune benignes m'avoient trouué & mostré vne voie aillor secrete: Par la-
 quelle sans que personne le sceult ie paruenoye à mes desirs: Et cecy (qui que
 le vous ayt montré ou comme que vous l'avez sceu) je ne le veulx ny cr' mais je
 n'ay point pris Guyichard par accident, comme pluseurs femmes font: Ains
 avec vng conseil delibéré & vng penit aduise le choisit par sus tout autre. Et
 l'introduysi à moy souillant avecques nostre fage pericuerance longuement
 de mon desir. D'oï il semble (oultre ce que je n'ay peché sinon par amour) que
 pour fuyre plus la vulgaire oppinion que la verite vous m'en vnuiez repre-
 nante plus ameremēt: disant que quali vous ne auiez occasion de vous en cour-
 rouler, si ceulz choisy en cecy vng gentilhomme. En quoy vous ne vous ap-
 percevez point que vous reprenez non pas ma faulce: mais celle de fortune: La-
 quelle esleue aillor souet les indignes, laissant à bas ceulz qui sont treidignes.
 Mais ne parlons maintenant de cecy: & regardez aucunement au commencement
 des choses. Premierement vous verrez que d'une malis de chair, nous
 auons tous receu chair, Et que vng mesme creatur a crée toutes les ames: a-
 uec forces & puissances égales & avec esgalle vertu: laquelle fut la premie-
 re qui feit distinction de nous tous qui sommes nez & n'aylors égaux. Es-
 cens qui eurent d'elle la plus grāt part & en feirent les ouires, furent appellez nobles: Denourāt le reste non noble. Et combien que contrarie vslance ayt
 caché depuiss celle loy, si n'est elle pourrat ostee ne chassée de la nature ne des
 bonnes meurs: Et par ainsi celuy qui par vettu fait toutes ses operacions se
 monstre appertement noble. Et celuy qui l'appelle autrement commet faulce,
 non pas celuy qui est appelle. Regardez doncques tous voz gentilz hōmes, &
 examiniez bien leur vettu leurs cōditions & façons de faire. D'autrepart regar-
 dez celles de Guyichard: Lors si vous voulez m'ger lans affection, Vous direz

r qu'il



Quatrième iournée du

quil est très noble. Et que tous voz gentilhommes font vilains au respect de lui, des vertus & de la valeur duquel je n'ay cru au jugement d'aucune autre personne que à celuy de voz parolles, & de mes yeult. Qui iaman les louz tant comme vous les louyiez, en toutes les choses louables que vng honoer homme doit estre loué. Et certainement ce n'estoit à tort. Car si mes yeult ne m'ont trompé, vous ne lui donnaistez onques louange, que je n'en ay plus congneu en lui, que voz parolles ne le pourroient exprimer. Toues-foys si auoyez receu en cecy aucune tromperie, ce seroit de vous de qu'iz uroys esté trompé. Voudrez vous doncques dire que je me loye misé avec vng homme de basse condition? Ceses vous ne ditz pas bien. Mais par aduenture si vous disyez avec vng paoure, il se pourroit confesser: mais ce seroit avec vostra honte qui n'aocet digne colloquer en grand estat vng hon. neste homme vostra serviteur. Touesfoys la paouure ne priue aucun de noblesse, & si fait bien la richesse. Plusieurs Roys & grans princes, furent iadis paoures. La ou beaucoupe de ceulz qui labourent la terre & gardent les brebis, ont par le passé esté riches, comme il en est encors. Et quant au deuier doute qui vous torment, cest assaour que vous deuez faire de moy, chassez le hardiment de vostra entendement. Et si vous avez delibéré en l'extremité de vostra vieillesse, d'uer de ce que en vostra iuensse vous ne fustes onques (t'entendz de deuenir cruel, vitez contre moy de vostra cruauté. Pour laquelle eutte, je n'ay delibéré de vous faire aucune priere comme celle qui est la premiere occasion de ce peche (si peche se doibt nommer.) Vous assurant, que si vous ne faites de moy ce que vous avez fait, ou felez de Guychard, mes propres mains le feront. Parquoy allez respandre voz termes auccques les femmes, Et si vous voulez deuenir cruel, faites mourir tout à vng coup & lui & moy : au moins il vous semble que nous l'ayons merité. Le prince congneut le geant cuer de sa fille: mais il ne creut pourtant, que elle fust debbâtre de faire ce à quoy tendoyent ses parolles, & comme elle d'loit vouloir faire. Parquoy partant d'avec elle & en volonté de ne vouloir vicer envers elle d'aucune cruauté, il pensa que avec le dommage d'autrui il refredissoit son ardente amytie. Et commanda à deus de ses gens (qui auoyent Guychard en garde) que sans aucun bruyt, ilz l'estranglassent la nyct ensuynant. Puis lui ayans tyre le cuer hors du corps le lui apportallent. Lesquelz le ferent comme il leur fut commandé. Et le lendemain le prince le fit apporter vne belle & grande Couppe d'or, dedans laquelle il met le cuer de Guychard: qu'il enuoya par vng fier serviteur familiier, à sa fille. Et lui commanda qu'il lui deust, le lui presentant, ces parolles. Ton pere tenuoye ce present pour te consoler de la chose que plus tu aymes. Comme tu l'as consolé, de ce que plus il aymoit. Or Sigilmonde, non desmeure de sa cruelle delibération, l'estoit fait appeler (apres le partement de son pere) des herbes & racines venimeuses, qu'ellz distillâ, & en feit de leau, pour la boire soudainement: il le fit, dont elle douloit, aduenoit. Et quant le serviteur du prince fut venu à elle, de quil eut fait le present, & dest les parolles quil avoit charge de dire, elle prit la coupe

avec

avec vng visage affeuré, Et celle descouerte, tout aussi tôt qu'elle veit le cuer & entendit les parolles, se tunc pour toute certaine que cestoit le cuer de Guychard. Parquoy le visage leut vers le serviteur, elle luy deit: Il n'appartenloit certes à vng tel cuer qu'est cestuy cy vne sepulture moins digne que d'or. Enquoy mon pere a vñ tressaingement. Puis l'approchant de la bouche, & le bafant, deit: l'ay en toutes choses de susques à ceste extremité de ma vie, trouué tousfours l'amynté de mon pere tresgrande enuers moy: mais je la connoys mainteuant plus grande que jamais. Et par aussi tu luy rendras de ma part les dernières graces, lesquelles te luy doyz jamais rendre d'un si grant preeant. Et apres ces parolles, estant retournée sur la coupe, Laquelle elle tenoit estoictement, regardant le cuer deit aussi. O doux recueil de tous mes plaisirs, maladitte soit la cruauté de celiuy qui est cause que je te voy maintenant avecques les yeuls du front: il me suffisloit assez de te voir à toute heure avec ceste de l'entendement: Tu as aheue ton cours, Et de tel que la fortune te la voulu donner tu tes depechée & es venu à la fin ou chacun court: Tu as laissé les miseres & trauaile de ce monde: & as en de ton ennemy mesmes, telle sepulture que ta valet à morté: Il ne te falloit plus autre chose pour avoir qbieques accomplies, sinon les lermes de celle que tu aymois tant, pendant que tu estoys en vie: Pour avoir: lesquelles nolstre seigneur met en l'entendement de mon impudoyable pere, de tenuoyer à moy: Et certes je te les donneray: combien que je eusse desiré de mourir les yeuls fez, sans veiller aucunes lermes: avec vng visage affeuré & non espouné d'aucune chose. Et quant je les eut auay donnees, je feray que mon ame, que tu gardas jadis tant cherement, le iourndra par ton moyen avec la tienne: Mais aussi avec quelle compagnie pourront je aller plus contente ou myeulx feure es lieux non congneux, que avec elle? Cestes se suis affeurée qu'elle est encor icy dedans: qui regarde le lieu de ses plaisirs & des myens, me assurant (comme celle qui fuis certaine que elle m'ayme encotres) qu'elle attend la myenne: de laquelle elle est aussi grandement aymee. Et cest deit, commençà à verser (tout ainsi que si elle eust eu vne fontaine d'eau en la teste) tant de lermes, que ce fut chose merveilleuse à veoir: bafant par infinites foys le cuer mort. Ses damoyelles, qui estoient autoue d'elle, n'entendoient point quel cuer cestoit, ne que vouloient dire ces parolles: Mais vainques de compassion, pleuoyent toutes: luy demandant piteusement, l'occasion de son plorer en vain: Et le parforceoient comme myeulx elles pouuoient & seauoyent de la conforter. Laquelle apres auoir tant pleuré quil luy sembla assez, leua la teste: & ayant esliuy les yeuls deit. O cuer tant aymé, tout mon devoir est aheue enuers toy: Ne me restant plus à faire autre chose sinon de venir avec mon ame faire compagnie à la tienne. Et cest deit elle test apporter la frolle ou estoit lez que elle avoit fait le iour de deuant: & la verla en la coupe ou estoit le cuer laue de plusieurs de ses lermes: Ayant laquelle misse en la bouche sans aucune craincte elle la beut toute. Et quant elle l'eut beue, elle monta sur son lit avec la Coupe en la main: rongant le plus honnestement qu'elle feut son

Quatrième journée du

corps fut icelluy: Puis aprocha de son cuer, celuy de son amy mon. Ses da-
moyelles ayant veu & entradu cecy / Encor qu'elles ne fesoient quelle eau-
eltoit celle qu'elle auoit beue / auoyent enuoyé dire tout cecy au prince: Le-
quel craignant ce qui l'auoit, descendit incontinent en la chambre de sa fille:
ou il arrua en la meisme heure qu'elle se geeta sur son lice: Et trop tard venu à
son secours. Anecques douice parolles commençâ (la voyant aux termes où
elle estoit) à plourer amerement. Anquel la fille deit. Mon pere, gardez ces lori-
mes à moins desirée fortune que ceste cy: & ne les me donnez: car je ne les
desire point. Qui iamais vest homme finon vous, pleurer de ce qu'il a voulu
faire! Mais toutesfoys il ya encores en vous tant loit peu de ceste auant que
vous m'avez tant portee. Accordez moy pour le dernier don que je desire de
vous que puis quil ne vous à esté agreeable, que je vesquille lecrettement & à
cachettes avec Guylchart. Aumoins que mon corps & le sien quelque part que
vous l'avez fait geeter soient enterréz publicquement ensemble. Langoule
du plourer ne permet que le prince huy respondeist aucune parolle: Et lors la
dame le lantant tyrer à la fin, Estraignant & serrant soit le cuer mort à son
estomach, Deit demourer avec nolre seigneur: car je m'en voys. Et ayant
veulx cloz & perdu tout lequement le partit de ceste dolente vie. Et ainsi en
hameur de Guylchart & Sigilmonde dolorente fin, comme vous l'avez ouy.
Lequel le prince apres avoir fort pleuré & l'stant repeint trop tard de la
crauté les test enterrer tous deux honnorablement en yng meisme sepulchre.
Non sans grant dueil de tous les Salernitain.

FRERE ALBERT FEIT ACROIRE
d'une femme Veneçiane, que lange Gabriel estoit amoureux d'elle: Et
y couche par plusieursfys en gaisse dadiel Arge: Puis par envie
des parents de la femme, se istis par vne fenestre, & se cache en la
maison d'un pauvre homme, lequel le metta le iour enjuyant en ge-
se d'un homme fauaise en la place sancti Marc: La ou estoit recou-
guer de ceulx de son ordre il fut mis en prison.

Nouuelle deuisefme.

LA nouuelle racomptée par mis dame Fiammette auoit fait
venir plusieursfys la leme à l'oeil à ses compagnes: Mais
quant elle fut archeue, le Roy deit avec vng vtilage leure,
le penseroys auoir donné bien peu de chose ne donnant que
ma vie, si ianoye receu seulement la moitié d'untel plaisir que
Sigilmonde eut avecques Guylchart: & ne se doyt aucune de
vous cimerueiller de cecy. Comme ainsi loit que l'stant en vie se fent à toute
heure nulle morte: Ne pour icelles toutes ne m'el donné vne seulle peute par-
tie de plaisir: Mais l'stant demourer pour le present mes fortunes en leur e-
stat, je veulx que madame Pampinée en pouruyant noz malheurieux deus
(emblables